



# DECAPANT NETTOYANT ACIDE

PERIMETRE



# DECAP TP

## PROPRIETES

**DECAP TP** est un décapant formulé à base de **plusieurs acides** (phosphorique, citrique et chlorydrique) et de **tensio-actifs**.

**DECAP TP** est un nettoyant acide de **formule exclusive** permettant la **dissolution immédiate des laitances, efflorescences et résidus de ciment superficiels, sans émanations**.

**DECAP TP** est **efficace** pour les **traces de rouilles et oxydations légères**.

Il **élimine le salpêtre** (nitrate de potassium), **tartre, dépôts calcaires** et toutes **calcifications** sur tous types de revêtements (enrobés, menuiseries, escaliers extérieurs, voiles et casquettes béton).

Le **fort pouvoir émulsionnant** de **DECAP TP** permet le nettoyage des graisses et des huiles sur tous supports (enrobés, bétons, station lavage, station essence...).

**DECAP TP** est le produit idéal pour un **dérochage léger** ou **dégraissage de sols** bétons avant la mise en peinture ou signalisation horizontale.

**DECAP TP** contient un puissant **inhibiteur de corrosion** et permet le nettoyage de supports oxydés.

**DECAP TP** élimine également toutes traces de lait de chaux sur tous supports (enrobés, enduits, véhicules)

## MISE EN ŒUVRE

**DECAP TP** s'utilise pur ou dilué en fonction du nettoyage à effectuer, en utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur.

**DECAP TP** s'utilise pur ou dilué de 10 à 50 % suivant l'action souhaitée.

Après application par épandage ou pulvérisation, laisser agir, brosser puis rincer à grande eau.

Toujours rincer méticuleusement le produit.

## SECURITE D'EMPLOI



GHS05

GHS07

MENTION D'AVERTISSEMENT :

danger

IDENTIFICATION DU PRODUIT :

EC 231-595-7 acide chlorhydrique

EC 231-633-2 acide phosphorique

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne pas faire vomir

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :

enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube  
« Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison – DLU 1 AN. 18/03/2020